

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 22 mai 2018 à 19 h 40, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Dany Côté
Hélène De Champlain
Diane Durand
France Gagné
Diane Gauthier

MM. Bruno Gagnon
Marc Larocque
Jimmy Tremblay

Commissaires-parents :

M^{mes} Annick Larouche
Caroline Tremblay

MM. Gaétan Gagnon
Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Johanne Allard, directrice générale adjointe par intérim
Monique Beaudry, directrice
Catherine Gagné, directrice adjointe
Audrey Lavoie, directrice par intérim
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Jean-François Pressé, directeur général par intérim
Martin Deschênes, directeur
Paul Lalancette, directeur
Jocelyn Ouellet, directeur

Absences motivées :

M^{mes} Sonia Desgagné
Ruth Gagnon

MM. Josey Lacognata
Jean-Claude Martel

CC-2018-232

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

CC-2018-233

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Robert Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- 3.1 - Parole au public - M. Yvan Lévesque, président du syndicat des professionnels;
- 4.2 - Liste des enseignants mis en disponibilité.

ADOPTÉE

CC-2018-234

Reconnaissance des élèves

Les membres du conseil prennent un moment afin de reconnaître treize élèves qui se sont illustrés de façon exceptionnelle dans le domaine académique, sportif, culturel ou humanitaire sur la scène provinciale, nationale ou internationale au courant de l'année 2016-2017. Ces élèves sont : Victoria Garneau, Jordan Lebel, Jenny Boutin, Jémémy Morin, Médéric

Tremblay, Anthony Morin, Mélaurie Boivin, Élisabeth Houde, Rémi Côté, Mei-Anne Girard, Émilien Blackburn, Jacob Gauthier et Yannis Taderent.

La séance est ajournée à 19 h 59 afin de reprendre à 20 h 05.

CC-2018-235

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2018 avec le retrait du verbe « été » au premier paragraphe de la résolution n° CC-2018-205.

ADOPTÉE

CC-2018-236

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2018

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2018-237

Parole au public / M. Yvan Lévesque

M. Yvan Lévesque, président du syndicat des professionnels, s'adresse aux membres du conseil au regard du plan d'effectifs du personnel professionnel 2018-2019. Il mentionne que le syndicat désapprouve ce plan et qu'il ne représente pas le portrait de ce qu'ils envisageaient et que selon les annonces faites par le ministre, ils s'attendaient à une régularisation de quatre postes. Il énonce que 15 à 20 % de ses membres sont surnuméraires et se questionne au regard des motifs ayant mené à l'abolition d'un poste animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire. M. Lévesque termine en se demandant de quelle manière ces services seront offerts et rappelle les résultats d'une récente étude qui concluent qu'un élève qui décroche coûte 100 000 \$ à la société.

M^{me} Liz Gagné, présidente, mentionne que ces décisions se font de manière réfléchie et qu'il ne s'agit jamais de choix faciles.

CC-2018-238

Services éducatifs dispensés 2018-2019 par les écoles primaires et secondaires

Le conseil des commissaires doit, à chaque année, adopter les services éducatifs dispensés par les écoles primaires et secondaires. Les mises à jour témoignent notamment de modifications de services et d'ajouts de précisions sur certains services.

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

CONSIDÉRANT que le projet respecte intégralement le régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que le projet a été accepté par les membres du Comité des Services éducatifs adultes et jeunes;

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ADOPTER le document de planification des Services éducatifs dispensés 2018-2019 tel que préparé et présenté par la direction des Services éducatifs jeunes.

ADOPTÉE

CC-2018-239

Services éducatifs dispensés par les centres de formation générale des adultes, de formation professionnelle et par le Service aux entreprises 2018-2019

À l'exception de quelques modifications d'ententes avec certains partenaires comme l'École Nationale Apprentissage par la Marionnette (ENAM) et le Carrefour Environnement Saguenay (CES), la planification des services éducatifs dispensés par les centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle, par le Service aux entreprises ainsi que de l'utilisation des bâtisses demeurent les mêmes pour 2018-2019 par rapport à 2017-2018.

CONSIDÉRANT que la planification des services éducatifs dispensés en formation générale des adultes, en formation professionnelle des jeunes et adultes, au Service aux entreprises ainsi que l'utilisation des bâtisses demeure semblable à 2017-2018;

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

D'ADOPTER le document de planification des services éducatifs dispensés en formation générale des adultes, en formation professionnelle des jeunes et adultes, au Service aux entreprises, de même que l'utilisation des bâtisses pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE

CC-2018-240

Plan d'effectifs du personnel professionnel

Annuellement, le conseil des commissaires adopte le plan d'effectifs du personnel professionnel. Les modifications proposées concernent l'abolition d'un poste d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire et d'un poste de psychologue, la création d'un poste de travailleur social et d'un poste de 14 heures de psychoéducatrice ainsi que l'ajout de 2 heures à un poste de conseiller en orientation.

CONSIDÉRANT le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'approbation de ce plan par les Services éducatifs concernés;

CONSIDÉRANT les règles de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation prévue auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels à la convention collective de travail;

CONSIDÉRANT que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de services des ressources humaines;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2018-2019;

DE CRÉER les postes désignés de travailleur social (35 heures) et de psychoéducatrice (14 heures) au plan d'effectifs déposé;

D'ABOLIR les postes désignés de psychologue (35 heures) et d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (35 heures) au plan d'effectifs déposé.

ADOPTÉE

CC-2018-241

Liste des enseignants
mis en disponibilité

Le 24 avril 2018, le conseil des commissaires adoptait la liste des enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité pour l'année scolaire 2018-2019, conformément aux dispositions de la convention collective. Suivant les différents processus d'analyse de besoin et d'affectation liés à la sécurité d'emploi, la liste comptera donc 7 enseignants mis en disponibilité ou non-rengagés, desquels la commission scolaire verra à prioriser l'affectation dans le cas où l'organisation scolaire, encore en mouvement à l'heure actuelle, le permettait.

CONSIDÉRANT l'estimation des besoins d'effectifs enseignants avant le 30 avril, et ce, pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par la direction des Services éducatifs jeunes et la direction des Services éducatifs adultes;

CONSIDÉRANT les dispositions nationales de la convention collective concernant la gestion des excédents d'effectifs au niveau du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT l'affichage de la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés pour 2018-2019, qui a eu lieu avant le 5 mai 2018;

CONSIDÉRANT les procédures d'affectation et de mutation qui se poursuivront dans les semaines à venir;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de Service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Annick Larouche
et résolu :**

DE PROCÉDER à la mise en disponibilité ou au non-rengagement des personnes suivantes, sous réserve des mouvements de personnel ou de l'expression de nouveaux besoins d'ici le 1^{er} juillet 2018 :

MISES EN DISPONIBILITÉ OU NON RENGAGÉS POUR 2018-2019

<u>Nom, prénom</u>	<u>Champs/discipline</u>	<u>École</u>	<u>NR ou dispo</u>
Maurais, Richard	6 - Musique	École/Commission	Non-rengagé
Gauthier, Chantale	7 - Arts plastiques	École/Commission	Dispo
Marchand, Véronique	19 - Arts dramatiques	École/Commission	Dispo
Bouchard, Madeleine	1,2 - Lancement d'entreprise	École/Commission	Dispo
Bolduc, Jérôme	10 A,2 - MV Légers	École/Commission	Dispo
Girard, Gilles	10 A.4 - VPMA	École/Commission	Dispo

MISES EN DISPONIBILITÉ OU NON RENGAGÉS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Beaudin, Anne	11 - Arts plastique		Dispo
St-Gelais, Hélène	18 - Informatique		Dispo
Gravel, Michel	16,1 - Soudage	CFP du Fjord	Dispo
Cyr, Marcel	16,1 - Soudage	CFP du Fjord	Dispo

ADOPTÉE

CC-2018-242

Octroi de contrat /
Entretien des espaces
verts de nos
établissements pour
2018-2019

Le contrat d'entretien des espaces verts accordé en avril 2016 couvrant les saisons estivales 2016 et 2017 est arrivé à échéance. (Valeur totale des contrats couvrant 2016 et 2017 : 68 792,68 \$.)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 25 avril 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 10 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER les contrats pour l'entretien des espaces verts de nos établissements pour les saisons estivales 2018 et 2019, incluant une option de renouvellement d'une année supplémentaire, aux plus bas

soumissionnaires conformes par bâtiment à Déneigement ND au montant de 20 952,40 \$ (avant taxes) et à René Gauthier au montant de 76 727 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE

CC-2018-243

*Règles de régie interne
du comité de vérification*

En vertu de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification ayant notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire. De plus, il doit s'adjoindre au moins une personne ayant une compétence en matière comptable ou financière. Le mandat confié par cette loi n'est pas exhaustif et il se doit d'être défini dans son ensemble. Le comité de vérification et de finances, à sa réunion du 15 mai 2018, a analysé le projet présenté et en recommande l'adoption.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification ayant notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire. De plus, il doit s'adjoindre au moins une personne ayant une compétence en matière comptable ou financière;

CONSIDÉRANT que le mandat confié par cette loi n'est pas exhaustif et qu'il se doit d'être défini dans son ensemble;

CONSIDÉRANT le projet de Règles du Comité de vérification et de finances élaboré et présenté par M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le Comité de vérification et de finances s'est montré en faveur dudit projet;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
et résolu :**

D'ADOPTER les Règles de régie interne du Comité de vérification avec le retrait du point 5.3 considérant que les modalités relatives à la tenue de rencontres extraordinaires du conseil sont déjà prévues dans la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE

CC-2018-244

Ouverture d'un huis clos

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

DE TENIR un huis clos, il est 20 h 26.

ADOPTÉE

CC-2018-245

Fermeture du huis clos

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE CLORE le huis clos, il est 20 h 45.

ADOPTÉE

CC-2018-246

Recommandation du
protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève a été interpellé conformément au règlement Procédure d'examen des plaintes. La plainte a été jugée recevable et le protecteur de l'élève a présenté son rapport qui en découle ainsi que sa recommandation à huis clos, compte tenu de la nature confidentielle d'une plainte.

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT la résolution CC-2016-357 désignant M. Marc Pomerleau à titre de Protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la plainte formulée au Protecteur de l'élève par un parent d'élève (Réf. PE-2018-01);

CONSIDÉRANT l'avis écrit au Protecteur de l'élève quant au bien fondé de la plainte et quant à ses recommandations;

CONSIDÉRANT la nature confidentielle de l'avis du Protecteur de l'élève;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

DE PRENDRE acte de l'avis du Protecteur de l'élève;

DE MANDATER la direction générale afin d'assurer le suivi de la recommandation du Protecteur de l'élève dans le dossier PE-2018-01.

ADOPTÉE

CC-2018-247

Décision du commissaire
à l'éthique

La secrétaire générale fait lecture de la décision rendue par le commissaire à l'éthique dans la plainte n° Éthique 17-02, lequel conclut en retenant la plainte et en prononçant deux blâmes; à l'égard d'un manquement aux devoirs et obligations en regard de la règle du huis-clos, à l'égard de ses commentaires et attitudes.

CC-2018-248

Administration des
dossiers auprès des
autorités
gouvernementales

Les conditions d'utilisation du dossier en ligne de Mon dossier ClicSÉCUR pour les entreprises de Revenu Québec requièrent la mise à jour de nos données ainsi que l'autorisation soit accordée à un gestionnaire afin d'effectuer cesdites mises à jour.

CONSIDÉRANT les conditions d'utilisation de Mon dossier ClicSÉCUR pour les entreprises de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour les données contenues au dossier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
et résolu :**

QUE M^{me} Audrey Lavoie, directrice du Service des ressources financières par intérim soit autorisée à :

- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉQUR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises.

ADOPTÉE

CC-2018-249

Courrier reçu

Aucun courrier reçu pour cette rencontre.

CC-2018-250

Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 7 mai 2018

- Participation à une rencontre associative avec l'ADEERS, en compagnie du directeur général par intérim.

Le 8 mai 2018

- Rencontre avec plusieurs maires de municipalités concernant la biomasse, en compagnie de M. Jean-François Pressé et de M. Martin Deschênes;
- Rencontre avec l'accompagnatrice nommée par le MEES, M^{me} Denyse Blanchet;
- Participation à une formation Webinaire relativement au Plan d'engagement vers la réussite;
- Rencontre avec la firme Trigone concernant le poste de directeur du Service des ressources matérielles;
- Signature de l'entente locale du personnel enseignant.

Le 14 mai 2018

- Participation et allocution à l'évènement Une journée, trois peuples, au Centre de formation professionnelle du Fjord.

Le 15 mai 2018

- Participation à une représentation du spectacle de cirque, à l'école Des Jolis-Prés.

Le 16 mai 2018

- Participation à la présélection des candidats pour le poste de directeur du Service des ressources matérielles.

Le 17 mai 2018

- Rencontre avec M. Clément Martel et M^{me} Jeanne Blackburn de la Fondation culture à partager;
- Participation à une rencontre du CCSR-02, en compagnie du directeur général par intérim, à Alma.

Le 18 mai 2018

- Rencontre avec la députée provinciale M^{me} Mireille Jean;
- Rencontre avec le directeur général par intérim concernant divers dossiers;
- Préparation du conseil des commissaires, en compagnie du directeur général par intérim, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice nommée par le MEES;
- Participation à une rencontre du comité de sélection de la direction générale.

CC-2018-251
*Rapport du directeur
général par intérim*

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 7 mai 2018

- Rencontre hebdomadaire avec M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice nommée par le MEES;
- Participation à une rencontre associative avec l'ADEERS, en compagnie de la présidente.

Le 8 mai 2018

- Rencontre avec plusieurs maires de municipalités concernant la biomasse, en compagnie de la présidente et de M. Martin Deschênes;
- Participation à une formation Webinaire relativement au Plan d'engagement vers la réussite;
- Rencontre avec la firme Trigone concernant le poste de directeur du Service des ressources matérielles;
- Signature de l'entente locale du personnel enseignant.

Le 9 mai 2018

- Participation à une Table des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires du Québec, à Bromont.

Les 10 et 11 mai 2018

- Participation au congrès de l'ADIGECS, à Bromont.

Le 14 mai 2018

- Participation à la journée Trois peuples, au Centre de formation professionnelle du Fjord.

Le 15 mai 2018

- Participation à une représentation du spectacle de cirque, à l'école Des Jolis-Prés.

Le 16 mai 2018

- Participation à la présélection des candidats pour le poste de directeur du Service des ressources matérielles;
- Participation à une rencontre associative avec l'AQCS.

Le 17 mai 2018

- Participation à la Table régionale des directeurs généraux, à Alma;
- Participation à une rencontre du CCSR-02, en compagnie de la présidente, à Alma.

Le 18 mai 2018

- Rencontre avec la présidente concernant divers dossiers;
- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de l'accompagnatrice de la Commission scolaire nommée par le MEES.

CC-2018-252
*Rapport de
représentation des
commissaires*

Aucun rapport n'est effectué.

CC-2018-253
*Comptes rendus des
comités de service et du
comité de parents*

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité de vérification et de service des ressources financières du 13 mars, du Comité des services éducatifs adultes et jeunes du 10 avril et du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique des 10 et 24 avril 2018.

CC-2018-254

*Message de la
Fédération des
commissions scolaires
du Québec*

Aucun message n'a été transmis depuis la dernière rencontre.

CC-2018-255

*Résolutions de diverses
commissions scolaires*

Les membres du conseil obtiennent copie de la résolution de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries demandant le retrait d'une disposition des règles budgétaires 2018-2019 visant la récupération, par le ministère, des surplus liés à la gestion du transport scolaire.

CC-2018-256

Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 58.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale